



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDN 44**

**Jeudi 12 mai 2020**

**En visio-conférence**

*Personnes présentes du CDN 44 : Pascal DREAN (Président), Pierre AUTRET, Gaëlla BOHN, Frédéric DABIN, Stéphanie HADE, Annick MONTASSIER, Emmanuel PICOT, Cathy SITAUD, Hélène TURAN, Marie-José VERRON.*

*Membres du CDN 44 absents excusés : Roger PERINELLE, Raphaël POIRON.  
Membres du CDN 44 absents : Jean-Charles DOUAY.*

**1. CR de la précédente réunion**

Le CR est adopté. Il sera diffusé sur le site et aux clubs. Le CR suivant sera à valider par retour de mail par les élus, avant diffusion.

**2. Informations diverses**

Pascal revient sur la Dotation Matériel 2020, proposée par le Conseil départemental. Il s'agit d'une proposition d'achat de matériel par le comité, qui bénéficierait aux clubs de Natation Course, et pour laquelle une subvention par le Conseil Départemental, à hauteur de 90% de la somme totale serait attribuée. Le sondage des clubs a fait ressortir des besoins en : élastiques et cordes à sauter pour la préparation physique, de planches, palmes et tubas. Pascal se charge de lister ces besoins et de faire une proposition, avec comme reste à charge (10%) pour le CDN44 d'environ 2 000€.

**3. Point Finances**

Annick prend la parole en expliquant le tableau de la situation provisoire au 10/05/2020, préalablement adressé aux membres de CDN44. A noter qu'il reste :

- Des factures non reçues en lien avec le stage de février : location des lignes d'eau à la piscine de Pornic (les 1 820€ correspondants sont déjà intégrés dans le budget); les factures de mise à disposition des entraîneurs de Saint-Sébastien Natation et de Nozay.
- Des factures impayées : Concernant le stage, Saint-Sébastien, Orvault et Blain n'ont pas réglé la facture de leurs nageurs. Concernant les engagements : les clubs de Couëron, Nantes Natation, Orvault, Saint-Sébastien, Savenay et Treillères. Annick demandera à Stéphanie, à son retour de congé, de relancer ces clubs.

Annick a aussi dressé le tableau de la situation provisoire au 30/09/2020, la saison sportive étant arrêtée. Pour l'instant, l'excédant budgétaire est de 7 808€ (pas de frais de stage d'avril, de participation à la COD). Discussion sur le statut de salariée de Stéphanie. En mars, cette dernière était en télé-travail. Puis en raison de la fermeture de la Maison des Sports et de l'arrêt des activités sportives, en chômage partiel du 01/04 au 10/05. Cette semaine, elle est en vacances, afin de solder ses congés. A voir pour ce qui reste de la saison, le cumul du télé-travail avec un chômage partiel car l'activité restera très modérée. Selon le décompte d'heures que fera Stéphanie, Annick avisera et nous tiendra au courant.

#### **4. Dates à fixer pour réservation de salles de réunion**

En gardant en tête l'idée que toute planification est hypothétique, et dans la mesure où la saison prochaine pourrait reprendre en septembre, Gaëlla propose d'adresser à Stéphanie les dates de réunion pour la réservation de salles.

- La réunion des présidents : Habituellement vers la fin juin. Le programme sportif reste à établir par la Commission Sportive, mais cette réunion est fondamentale pour les réservations des piscines. Pascal pourrait proposer une réunion en visio-conférence à tous les présidents de clubs, le vendredi 26/06, de 19h à 21h. Une discussion suit sur le type de visio-conférence adéquat. Pascal se renseigne sur l'abonnement annuel sur Zoom. Le coût est d'environ 170€. Les membres du Comité sont d'accord pour cette éventuelle dépense.

- Les réunions mensuelles de la saison à venir, en gardant le principe du deuxième mardi du mois, elles devraient se tenir : les mardis 8/09, 13/10, 10/11, 08/12, 12/01, 09/02, 09/03, 13/04, 11/05, 08/06, 06/07.

- L'AG électorale départementale: vendredi 30/10 à 19h30 ( accueil à 19h). Stéphanie est déjà prévenue.

- Réunion de rentrée du CDN44 : Devant les incertitudes actuelles, il est décidé de patienter avant de proposer une date de réunion d'automne. Habituellement fin septembre.

#### **5. Annulation du programme sportif à partir du 15/03**

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, et conformément aux directives nationales, tout le programme sportif du Comité a été annulé, à partir du 15/03. Par ailleurs, les lieux de pratique sont fermés.

#### **6. Commission sportive à prévoir**

Cathy et Frédéric assisteront aux deux réunions de la Commission Sportive Régionale les 15 et 26/05. Cathy proposera des réunions ETD dans l'intervalle. Suite à quoi, une réunion de la Commission Sportive Départementale pourra se tenir le jeudi 04/06 à 14h, en vision-conférence. Les membres de la Commission Sportive Départementale peuvent se réunir dans le bureau du CDN 44, à 4 (16m3) si besoin, pour de prochaines rencontres.

## **7. Point sur les officiels**

Pascal a adressé à tous les clubs un point sur l'activité de leurs officiels ( la participation de cette saison, celle depuis le début de leur exercice, ainsi qu'une moyenne annuelle). Il n'a pas eu de retour. En 2019/2020, environ la moitié des officiels sont en dessous de la pratique réglementaire. Afin de recueillir l'avis du comité sur la conduite à tenir, Pascal enverra aux membres du comité un récapitulatif des officiels "problématiques".

Frédéric soumet l'idée que pour les saisons futures, les clubs devront inscrire leurs officiels lors de la saisie des engagements, ainsi que l'idée de rendre obligatoire la présence d'un officiel B par club dans les fiches techniques , à l'image des fiches du Challenge Avenirs. Le respect de ces dernières laisse à désirer.

## **8. Questions diverses**

Gaëlla demande s'il y a des perspectives de reprise dans les piscines du département ? Officiellement, pas d'information dans ce sens. Les piscines pourront peut-être ouvrir dans le respect du protocole strict édicté par la Ministère des Sports, avec l'accord des municipalités, sûrement pas avant le 02/06, dans un scénario très optimiste. Considérons cette saison comme close et travaillons sur la prochaine saison, dans l'idée d'une saison sportive complète, en s'adaptant à la situation le temps venu.

**M. Le Président : Pascal DREAN**

<p><b>Réunion suivante : le mardi 09 juin à 20h à La Maison des Sports</b> <b>Code d'accès : 1205A</b></p>
--

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION LOIRE ATLANTIQUE**

44 Rue Romain Rolland – BAT C - BP 90312

44103 Nantes Cedex 4

tél : 06 60 19 76 44 (mardi après-midi; mercredi toute la journée et vendredi matin)

[comite-departemental-natation-44@orange.fr](mailto:comite-departemental-natation-44@orange.fr)